

ED 139 - Suspension

▶ Demande de suspension de thèse pour l'année universitaire 2020/2021

La suspension d'inscription en thèse n'est accordée que pour raisons médicales graves. Elle est d'une durée d'un an, renouvelable. Elle doit impérativement être accompagnée d'un justificatif médical. Les demandes seront traitées au cas par cas par les directeurs des écoles doctorales réunis en collège.

Pour votre demande de suspension, nous vous invitons à télécharger [le formulaire disponible ici](#)

Mis à jour le 04 juin 2020

m.parisnanterre.fr/ed-139-suspension-970535.kjsp?RH=1591275767253